

Aéroclub de Colmar

Conseil d'administration du 4 octobre 2022

Présents : Stéphane Wagner, Hélène Toutain, Arnaud Grillot, Jean-Philippe Sager, Hubert Durlawanger, Jean-Marc Pagies, Jean-Pierre Conrad

Excusés : Philippe Dufour, Aimé Heideier, Eric Schnell, Christopher Bueb

Absents : Dominique Gazeau, Alexis Rozier,

1 - Organisation des portes ouvertes 2023

Le CA devra décider courant octobre de l'organisation des portes ouvertes, pour obtenir la participation de l'armée de l'air.

Les membres présents ont suggéré la date du 14 mai 2023.

La journée Kiwanis aura lieu le 3 juin 2023.

Hélène Toutain a proposé d'assurer une permanence pour la journée de la femme qui aura lieu le 8 mars 2023 en proposant des vols découverte à tarif préférentiel.

2 - Atelier de maintenance de Colmar

Le CA est inquiet du suivi des opérations de maintenance des avions et en particulier des délais d'intervention

3 - Proposition d'achat de l'Evektor

Le président fait part de son intervention auprès du concessionnaire de la marque en informant le CA des possibilités d'achat ou de location de cette machine.

Machine neuve avec équipement VFR : 206 000 € TTC - délai de livraison : 8 mois.

" " " VF nuit : 229 848 € TTC

Machine d'occasion : 174 000 € TTC

Il propose au CA d'étudier la possibilité d'achat de cette machine en occasion en arguant du prix de l'essence SP 98 en rapport avec la 100 LL et d'une moindre consommation de l'evektor.

Evektor : 15 L/H - C 152 : 23 L/H

et différentiel de prix de plus de 1 € au litre.

Le CA a entendu ces arguments mais pose la question du devenir du C 152 qui arrive en fin de potentiel moteur.

Un autre problème consiste dans la capacité d'emport de l'Evektor qui pleins complets est limitée à 170 kg.

Le président demande à limiter l'avitaillement à la moitié de la capacité des réservoirs pour augmenter la charge d'emport de 30 kg et passant ainsi à 200 kg.

Le CA demande au président de négocier un minimum de 30 heures mensuelles au lieu de 40 et ceci en raison de l'arrière saison qui se traduira par une diminution de l'activité.

4 - Proposition de facturer la DC

Le CA avait décidé de facturer la DC pour le C 152 et l'evektor à 17,50 €/h.

Le système ne permet de différencier deux taux de DC, le taux programmé est de 35 €/H.

Le président propose de facturer 20 €/H la DC pour chaque avion.

Les trésoriers proposent d'augmenter le prix de l'heure de vol pour le C 152 et l'evektor de 10 € tout en maintenant la DC à 35 €/H.

Le CA n'a pas pris de décision.

5 - Augmentation du prix de location de l'écoflyer HACO

Le propriétaire a demandé une augmentation de 10 € faisant passer le prix de 95 € à 105 €/H.

Après une étude de faisabilité de Gérard Colette, il est proposé de limiter la hausse à 100 €/H.

Le président informera le propriétaire de la décision du CA.

Le Président

Stéphane Wagner

Pour le secrétaire général

Jean-Pierre Conrad